

Rénovation en site occupé

GROUPE SCOLAIRE BUFFON-CHAPLIN À CABESTANY

Occitanie, département des Pyrénées-Orientales (66)
Commune de 10 301 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Cabestany

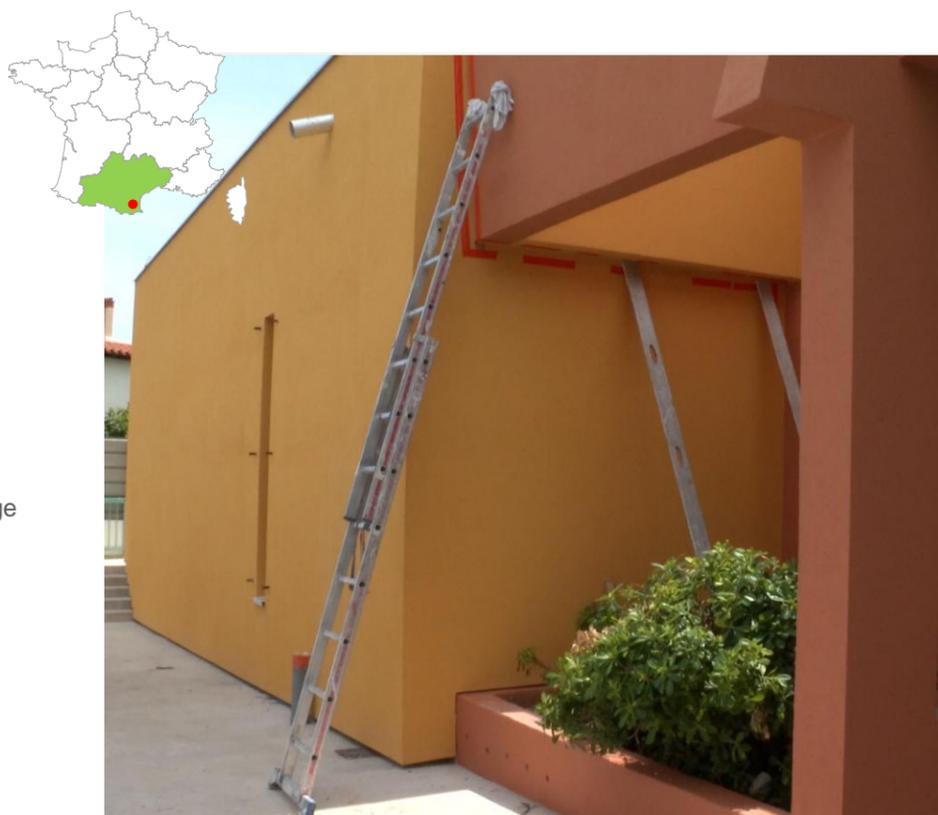
Les autres acteurs :
MO : Agena Architecture

Le projet en bref :

- Isolation des façades et des toitures
- Changement du système de chauffage
- Remplacement des menuiseries

Les points forts :

#site occupé #ventilation double flux
#panneaux photovoltaïques



ÉDITH
PUGNET

Maire de Cabestany

Dans quel contexte avez-vous lancé la rénovation énergétique du groupe scolaire Buffon-Chaplin ?

Plusieurs de nos écoles construites dans les années 1950 et 1960 ne garantissent plus aujourd'hui des conditions de vie supportables pour les enfants et le personnel éducatif. Nous enregistrons régulièrement autour de 36 degrés dans les salles de classe, et les cours de récréation sont de véritables îlots de chaleur.

Quelles sont les particularités de ce chantier et les transformations en cours ?

La première est qu'il se déroule en site occupé. Il a donc fallu phaser les travaux. Ceci a nécessité la construction d'une école provisoire et modulaire sur site, pour accueillir tour à tour les enfants impactés par les travaux. La seconde particularité est que nous avons mené ce projet de façon participative. Ainsi, les enfants ont donné leur avis sur « leur cour de récréation rêvée », en phase bien sûr, avec les contraintes budgétaires.

Quel a été votre plan de financement pour ce projet ?

C'est un projet phare de notre programme qui nécessite un financement global de 2,5 millions d'euros HT. Nous nous sommes autofinancés à hauteur de 500 000 euros HT et avons sollicité des subventions. Mais c'est bien le prêt d'1,4 million d'euros HT de la Banque des Territoires dans le cadre du programme EdurénoV qui nous a permis de boucler le budget. Cela a été une véritable bouffée d'oxygène.

La bonne idée

Une bonne préparation en amont est nécessaire, notamment auprès des parents et enseignants. Ces démarches ont apporté une grande fluidité et adhésion au projet.

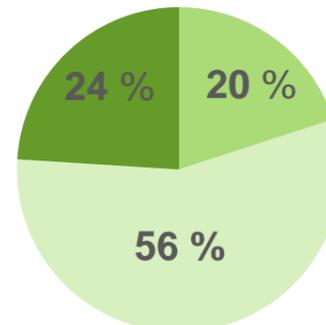


Et demain ?

La commune souhaite rénover l'ensemble de ses écoles. Elle s'inscrit dans une orientation générale de réduction de son empreinte environnementale, notamment via des projets structurants permettant une préservation de la ressource en eau (stade synthétique, réseau d'eaux usées).

Plan de financement

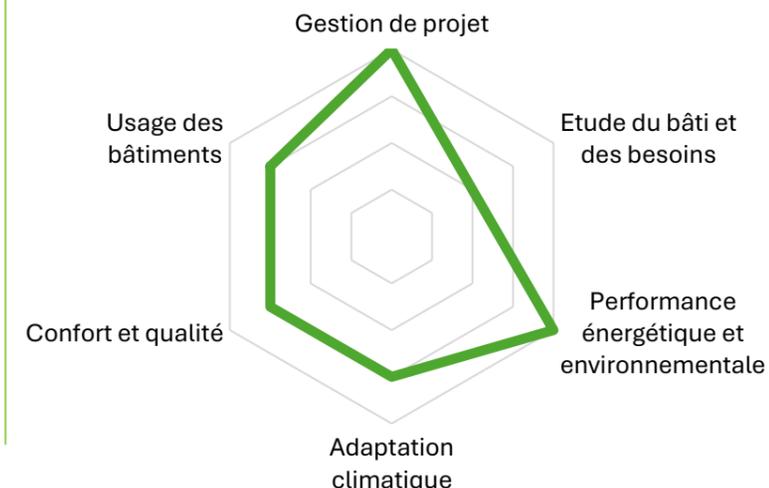
Le montant du projet s'élève à 2,5 M€. Il est financé par un prêt d'1,4 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénoV. Le montant total des subventions est de 615 000€ (150 000€ de la DETR, 225 000€ du Fonds vert, 40 000€ de la Région et 200 000€ du Conseil départemental). La ville a autofinancé 503 000€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénoV et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1975

Année de construction du bâtiment



1 950 M²

Surface rénovée du bâtiment



281

Élèves au sein de l'école



64 %

Économie d'énergie visée



2,5 M€

Montant total prévisionnel de l'opération